



VÉTÉRINAIRES
POUR LA
BIODIVERSITÉ



WEBINAIRE – Lundi 23 septembre 2024

Le hérisson, quand a-t-il vraiment besoin de notre aide ?



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



**GROUPIL
CONNEXION**



Intervenantes :

- Anne Van De Wiele de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Anne-Sophie Lezé du Centre de Soins Beauval Nature
- Emeline Dunand du Centre de Soins Atoupic
- Cécile le Barzic du Centre de Soins CHUV-FS
- Marie-Pierre Puech et Sarah Bizeur du Centre de Soins Goupil Connexion
- Victoire Kühn de France Nature Environnement Doubs pour l'Opération Hérisson

QUESTIONS & REPONSES

Vous trouverez ci-après les réponses des intervenantes aux questions posées par les participant-es pendant le webinaire.

Q : Et quid de l'écureuil, en particulier le gris d'Amérique ?

R : L'écureuil roux est protégé. Pour le gris, il fait partie des espèces exotiques envahissantes

Q : Comment intervenir alors que des travaux sont annoncés sur une friche pleine de hérissons

R : Alerter la préfecture, la gendarmerie, le service départemental de l'OFB, la DREAL, ...

Q : Comment peser sans pouvoir le toucher le bébé ? car il paraît que ce n'est pas bien de les toucher

R1 : Vous pouvez utiliser des gants de jardinage, des serviettes ou de la végétation qu'il y a autour de lui pour le déplacer. Vous pouvez ensuite le frotter un peu avec de végétation. De toute façon, si vous trouvez un individu seul (pendant un certain temps) et qui n'est pas encore autonome, c'est qu'il y a un problème en général donc il faudra le prendre en charge.

R2 : Comme indiqué, le manipuler avec des gants de jardinage, éventuellement frottés avec de l'herbe

Q : Comment porter secours à un hérisson en détresse s'il est interdit de le prendre ou de le déplacer (hors contact centre de soins) soir ou WE ?

R1 : Si vous estimez clairement que l'animal est en détresse et que vous l'isolez en carton pour le mettre en sécurité, au chaud et que vous joignez dès que possible un centre de soins pour le prendre en charge, il ne devrait pas y avoir de souci. Pour précision, beaucoup de centres sont joignables le week-end.

Q : Après avoir appelé le centre de soins de ma région (Charente maritime), puis je déposer chez un relais (vétérinaire ?) l'animal car le centre est à 40 kilomètres de mon domicile et je ne peux y aller. Merci à vous

R1 : oui. il faut toujours contacter en premier le centre, qui va avoir des point relais (bénévoles ou vétérinaires) chez qui vous pourrez déposer l'animal

R2 : Il faut que le vétérinaire soit volontaire (pas automatique)

Q : Petite question sur les pontes... Dans certaines régions de France, les centres de soins sont assez éloignés et souvent, les personnes qui les recueillent et qui n'ont pas la pratique de nettoyer les myiases ne pourront pas le conduire en centre avant le lendemain. Quels conseils pouvez-vous leur proposer dans ce cas ?

R1 : Bonjour. En contactant le centre de soin (même s'il est loin), ils pourront vous donner les conseils plus en détail. Vous pouvez aussi contacter un vétérinaire qui accepterait de s'en occuper (car dans certains cas, l'animal doit être anesthésié pour tout retirer). Sinon pince à épiler, peigne à puce ou brosse à dent sèche et surtout de la patience ...

R2 : En Belgique, les vétérinaires sont plutôt réticents à prendre en charge les animaux sauvages. Pour ma part, j'accepte de prendre les hérissons quand le centre de revalidation est fermé (je suis bénévole pour le CREAVES des Terrils à Liège) pour faire ces premiers gestes. Mais parfois, je suis contacté par des amis du Nord de la France qui sont mal "desservis" par les centres de soins et qui m'appellent à l'aide. Certains vétos proposent même d'utiliser un coup de spray insecticide pour temporiser. Votre avis ? Merci.

Q : Bonjour, j'ai un grand jardin entièrement clôturé, j'aimerais créer un trou dans le grillage pour laisser libre accès aux hérissons mon jardin, en revanche, je me demande si après ce ne sera pas difficile pour lui de trouver la sortie ?

R1 : L'idéal dans ce cas est de faire plusieurs passages pour lui offrir plus de possibilités de déplacement.

R2 : Bonjour, il pourra trouver la sortie sans soucis mais l'idéal serait de créer plusieurs passages pour faciliter ses déplacements

Q : Bonsoir. Un hérisson adulte (que j'ai nommé KIPK) vient manger et boire chaque nuit dans mon jardin (je lui mets à disposition de l'eau et des croquettes) depuis le 7 juillet. Dois-je continuer ? J'ai un chien et apparemment cela ne semble pas le perturber.

R1 : Nous déconseillons les nourrissages systématiques dans les jardins, ça perturbe leur rythme naturel (jour/nuit, été/hiver) et déséquilibre leurs habitudes alimentaires. S'il a l'habitude d'être nourri, il faudra réduire l'apport de nourriture progressivement, pour qu'il reprenne l'habitude de chercher de son côté. Pas de souci pour l'eau, si elle est changée régulièrement et si le contenant est désinfecté. (Contenant peu profond ou en mettant un caillou dedans par exemple pour éviter les noyades)

R2 : Bonjour, le hérisson est un animal sauvage qui doit se débrouiller par lui-même pour subvenir à ses besoins. Nous vous conseillons de réduire progressivement la quantité et la fréquence afin que cela ne soit pas un choc pour lui. En revanche, la gamelle d'eau est super pour lui. Si vous avez un doute sur l'état de santé d'un hérisson, contactez un centre de soin mais gardez à l'esprit que le nourrissage régulier n'est pas l'aider.

R3 : Bonjour. S'il s'agit d'un animal en bonne santé, nous ne recommandons pas le nourrissage régulier. Quelques croquettes peuvent être proposées en cas de grands froids ou de canicules. Le nourrissage n'est pas un acte anodin et peut amener des problèmes de carences et d'obésité.

R4 : Si vous souhaitez en savoir plus sur les conséquences du nourrissage :

<https://www.fne25.fr/le-nourrissage-des-herissons/>

Q : On dit de ne pas nourrir, mais un animal complètement épuisé peut être soigné et mourir d'épuisement (ex : soigneur au jardin des plantes)

R1 : Bonjour. Si l'animal est trouvé affaibli le nourrissage ne sera pas suffisamment malheureusement, il devra être pris en charge rapidement. Le nourrissage peut être mis en place en attendant une prise en charge uniquement sur conseils d'un professionnel (toujours pour éviter les risques de malnutrition)

R2 : Attention à ne pas renourrir trop vite un animal très affaibli, il risque de mourir d'un syndrome de renutrition. Ne pas donner à manger à un animal qui semble en détresse, attendre les conseils du centre de soins avant d'agir

Q : Quels sont les prédateurs du hérisson ? J'ai des caméras dans mon terrain pour observer la faune sauvage. J'ai bien sûr des hérissons (des oiseaux, des écureuils, mais J'ai des Martres et je voulais savoir si c'est un problème pour le hérisson ?

R1 : Non, ce n'est pas un problème. Les principaux prédateurs sont le hibou grand-duc et le blaireau. Le renard est un opportuniste et attaquera un individu affaibli et/ou un jeune. Les chiens sont également un problème s'ils sont agressifs vis-à-vis du hérisson.

Q : De quelle façon mettre le hérisson en sécurité, on le met dans une boîte à l'intérieur de notre domicile ? Faut-il le prendre avec les mains ou une couverture ?

R1 : Dans un carton bien fermé avec une serviette non effilochée ou du papier journal au fond, dans une pièce calme. A prendre avec des gants épais ou une serviette oui.

R2 : Évitez les caisses à banane, ils mettent leur tête dans le trou servant de poignée.

Q : Pouvez-vous indiquer le lien vers l'annuaire des centres de soins svp ?

R : <https://www.reseau-soins-faune-sauvage.com/faune-sauvage-en-detresse/jai-trouve-un-animal-en-detresse/trouver-un-centre-pres-de-chez-moi/>

Q : Est-ce qu'une caisse de transport pour les chats peut faire l'affaire ?

R1 : ça peut faire l'affaire si vous n'avez rien d'autre. Nous aimons bien les cartons car usage unique et donc pas de risque de transmission d'un côté ou de l'autre. Si vous utilisez votre caisse, il faudra bien la désinfecter ensuite.

R2 : Oui tout à fait. Attention juste aux portes grillagées, des fois suffisamment larges pour que les petits individus passent.

Q : un hérisson qui tousse : quelle en est la signification ?

R : il a très probablement des vers pulmonaires.

Q : Bonjour, j'ai entendu parler de possibilités de lieux ou familles d'accueil. Je dispose d'une propriété vaste et éloignée des axes routiers. Comment postuler ?

R : Bonjour. Contactez le centre de soin le plus proche de chez vous, qui pourrait être intéressés pour des lieux de relâcher

Q : Un hérisson bourré de tiques mais dont le comportement est normal doit-il être emmené dans un centre de soins ?

R : Pas forcément s'il est en bon état corporel. Contacter le centre de soins le plus proche (avec une photo idéalement pour qu'ils puissent se rendre compte de s'il est suffisamment gros)

Q : Vous dites un coup de tondeuse, la personne qui passe une tondeuse, pas une moto tondeuse, peut facilement apercevoir la présence d'un hérisson !!!!

R : malheureusement ce n'est pas aussi simple. Des petits hérissons peuvent facilement être dissimulés dans l'herbe, surtout si celle-ci est haute !

Q : Bonjour, je pensais que les escargots et limaces n'étaient pas bons pour les hérissons. Merci

R1 : s'il mange que ça, oui, ce n'est pas très bon, d'où l'importance de créer des zones de végétations dans son jardin pour apporter une diversité d'insectes

R2 : les proies naturelles des animaux ne sont jamais "pas bonnes pour eux". Elles peuvent simplement être porteuses de parasites et leur transmettre, mais c'est dans l'ordre des choses. Un léger parasitisme n'est pas forcément pathologique. Le hérisson sait parfaitement ce qu'il peut ou ne peut pas manger de naturel :)

Q : Une personne s'occupant de hérissons en détresse m'a informé que les limaces et les escargots ne sont pas les proies préférées des hérissons. Qu'en dites-vous ?

R1 : ils sont insectivores avant tout mais comme il y a de moins en moins d'insecte, Ils leur transmettent malheureusement des vers pulmonaires qui finissent par les tuer...

R2 : le hérisson a une alimentation variée donc ne mangera pas que ça. Ils ont une petite préférence pour les coléoptères (type scarabées)

R3 : Dès qu'ils en ont l'occasion, ils dévorent tout de même limaces et escargots... !

Q : Peut-on, ponctuellement (redoux hivernal, ou refroidissement) aider à nourrir le hérisson avant hibernation avec par exemple des croquettes pour chat ? L'été je mets de l'eau dans un grand plat où il ne peut se noyer. Merci

R : Les croquettes ne sont pas idéales pour lui car elles sont très appétentes mais aussi très riches pour cet animal à la base insectivore. Il vaut mieux rendre son jardin attrayant pour la biodiversité et les insectes que de mettre des croquettes.

Q : le hérisson sait il nager ?

R : oui, c'est un excellent nageur. Le danger est qu'il ne puisse pas sortir, et mourir d'épuisement (ex : piscine)

Q : Nous constatons en centre de soins en Belgique une problématique récurrente chez les jeunes hérissons entre 200 et 300g. Ils arrivent en hypothermie et nous avons beaucoup de mal à augmenter leur température. Le tapis chauffant donne de bons résultats. Cependant,

peu de ces animaux passent la nuit. Quand nous parvenons à remonter la température, certains individus ne prennent pas de poids et restent apathiques. Ce sont des hérissons qui ne parviennent pas à "redémarrer" leur métabolisme. Avez-vous des pistes ? Voyez-vous la même chose dans vos centres ?

R1 : Bonjour. Je n'ai pas de retour sur ces cas mais ça m'intéresse. Je propose qu'on se recontacte une fois les autopsies réalisées.

R2 : Pas vu non plus ces cas dans nos centres des P'tits Kipik. En revanche régulièrement de beaux hérissons qui arrivent en hypothermie et apathiques et qui meurent en 24 à 48h suite à l'ingestion de raticide.

R3 : L'hypothermie est-elle leur seul symptôme ? Beaucoup de jeunes de cet âge développent des salmonelloses qui peuvent être rapidement fatales.

Q : J'ai une cabane à hérisson et j'ai le bonheur de voir 2 hérissons venir toutes les nuits depuis 1 semaine. Est-ce que je dois leur mettre de la nourriture à proximité ? Je leur ai mis une petite coupelle d'eau, mais puis-je leur donner quelque chose à manger à proximité ? Merci à vous et merci pour ce que vous faites pour ces adorables animaux

R1 : Bonjour. Ces animaux semblent être en forme et trouver ce dont ils ont besoin, donc non, nous ne recommandons pas de les nourrir. En revanche, n'hésitez pas à mettre une coupelle d'eau dans votre jardin (avec une pierre au milieu)

R2 : Le hérisson est une espèce sauvage, il trouve ce qu'il faut dans la nature. Il faut préserver son instinct sauvage, de plus il se nourrit de nos nuisibles que sont les limaces et escargot. Lui donner à manger changerait son comportement et pourrait créer des problèmes de santé (obésité) ou de comportement ;)

Q : Mais est-ce qu'il y a plus d'hérissons recensés en ville car ce sont ceux qu'on vous apporte le plus souvent, car davantage confrontés aux activités humaines qu'en campagne où il y a peut-être moins de pression ?

R1 : les hérissons ont un environnement plus propice en ville où ils trouveront + de nourriture. A la campagne, on a assisté à une diminution drastique des populations d'insectes en raison des monocultures. Ils sont devenus clairement citadins.

Q : J'ai une petite marre dans mon jardin, dois-je mettre une surface plane ou une branche pour éviter qu'un hérisson se noie ?

R1 : Vous pouvez effectivement mettre une petite planche qui peut aider le hérisson à sortir s'il venait à y tomber ;)

R2 : tout dépend les bords sont hauts ou abrupts. Le hérisson sait nager mais doit être capable de sortir.

Q : Bonjour nous avons un hérisson qui habite dans une friche à côté de chez nous mais cette friche va être détruite pour construire un parking. Comment peut-on le protéger et éviter de détruire son environnement. Pouvez-vous nous indiquer la marche à suivre pour le protéger merci

J'ai déjà entendu ça et lors d'une visio avec eux, on a compris pourquoi... pas de volonté et tri des plaintes ! Désespérant !

R1 : N'hésitez pas à faire des signalements sur la plateforme <https://sentinellesdelanature.fr> sur laquelle vous pouvez faire remonter des atteintes à l'environnement. FNE vous aidera à porter vos atteintes, soit en vous donnant les clefs soit en contactant les administrations concernées.

R2 : Vous pouvez également contacter une association de protection de la nature de votre territoire, telle que FNE, la LPO, afin qu'elle se renseigne sur la procédure à suivre. Celle-ci pourra contacter l'OFB ou la DREAL afin d'obtenir une possible dérogation suivant la situation.

Q : Pour favoriser son hibernation je lui ai mis une petite maison en bois (avec entrée labyrinthe) entourée d'un gros tas de feuilles. Est-ce bien ?

R1 : N'hésitez pas à multiplier les gîtes (un tas de bois ou de feuilles suffit). Cela pourra aider plusieurs individus, ou un individu qui pourra changer de nid pendant l'hibernation

R2 : c'est parfait !

R3 : N'hésitez pas à créer des abris les plus naturels possible afin de vous approcher au plus près des conditions naturelles trouvées en milieu sauvage (tas de branchages et de feuilles par exemple) et à planter des haies champêtres : ce sont d'excellents refuges pour le hérisson.

Q : Précisez que si l'on fait des passages pour le hérisson, il doit être adapté pour empêcher le passage du blaireau ! J'ai perdu un hérisson à cause de cela. J'ai rectifié.

R : En général, un passage de 15 cm de diamètre est recommandé. Au-delà d'une éventuelle prédation qui reste un phénomène naturel, nous vous recommandons surtout de vous assurer que le ou la voisin-e est d'accord pour créer un passage entre jardins mitoyens et que le jardin d'à côté est accueillant pour le hérisson (pas de pesticides, pas de chien agressif, piscine sécurisée...)

Opération Hérisson : <https://herisson.fne25.fr/#/>

Q : Est-ce que des observations anciennes sont encore utiles ?

R : toujours ! Ça permet de faire un état des lieux à un instant T. Toute observation est toujours la bienvenue.

V : Tout à fait, néanmoins, il sera nécessaire d'indiquer la localisation, la date et l'heure exactes. Toute observation est toujours la bienvenue à partir du moment où elle reste précise.

Q : Si on a un jardin dans lequel on observe régulièrement des hérissons, est-il intéressant pour vous de les recenser à chaque fois sachant que le lieu sera toujours le même ?

R : Si vous pensez que les individus ne sont pas les mêmes, oui, il est intéressant de recenser chaque observation. En revanche, si vous êtes certain-e que l'animal est le même chaque soir (ce n'est pas toujours facile de s'en assurer), il est recommandé de le renseigner une seule fois (sauf s'il est observé plus tard dans l'année avec des petits)

Q : sur le site indiqué fne25 c'est dommage de ne pas pouvoir envoyer un enregistrement vidéo

R1 : La plateforme ne peut pas encore les supporter mais nous y travaillons :)

R2 : Avant que le recensement ne soit lancé à l'échelle nationale, le recensement se faisait dans le Doubs via formulaire papier. Nous avons eu la chance de développer cette première version de la plateforme. Nous espérons pouvoir proposer une deuxième version qui supportera des fichiers vidéo dans un futur proche. En attendant, vous pouvez toujours nous transmettre vos vidéos en nous indiquant si elles sont libres de droits à l'adresse : herisson@fne25.fr

Q : l'opération hérisson est-elle seulement pour les observations faites dans le Doubs ou dans toute la France ?

R : Toute la France :)

Q : utilisez-vous les données d'observation saisies dans Faune France ?

R : Pour le moment, nous n'avons pas de conventions associatives établies pour une mutualisation des données avec Faune France.

Autres commentaires/infos partagées :

- J'en profite pour mettre en lumière le projet de nos amis du groupe mammalogique Normand : <https://www.helloasso.com/associations/groupe-mammalogique-normand/collectes/piqu-caen-un-herisson-dans-mon-jardin>
- Dans le département 03 - Allier, il y a la ville de Hérisson et M. Balthazar qui propose une cuvée un peu spéciale de hérisson !
<https://distillerie-balthazar.fr/boutique/flasque-whisky-hedgehog-10-cl/>
Mais ne pas donner à boire aux hérissons, et à déguster avec modération !
- L'équivalent de l'Opération Hérisson pour nos amis Belges : <https://suiviherrisson.be/>
pour les animaux qui ont été libérés des centres de revalidation (animaux marqués avec des gaines) ou mieux : <https://observations.be/>
- Les soins faune sauvage reposent essentiellement sur du bénévolat et faute de financement les vétérinaires sont peu présents dans les SFS, avec la bénédiction de l'administration qui tolère un exercice de médecine borderline. J'aimerais que cela soit souligné